

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

Année 2018
Séance du 12 décembre 2018

N° 24

**Objet : Festival annuel des
bibliothèques et médiathèques
du réseau de lecture publique de
Provence Alpes Agglomération**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : Emmanuelle MARTIN

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLosi Philip, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 26), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe (à partir du rapport n° 10), PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre

Etaient représentés :

AUBERT Serge a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
AYMES Bernard a donné pouvoir à BLANC Michel
BRUN Patricia a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à AILHAUD Régine
CHATARD Gilles a donné pouvoir à FONTAINE Sonia
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à COMBE Gérard
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à PAUL Gilles
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 25)
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à SUZOR Pierre
POULEAU Philippe a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle (jusqu'au rapport n° 09)

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	MAGAUD Marie José
AILLAUD Sylvie	MUNOZ MALDONADO Julien
AUZET Guy	PAYAN Claude
BALIQUE François	REBOUL Childéric
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques,
BAUDOU MAUREL Marie Anne	SERRA Victor
BOURJAC Jean Marie	SEVENIER Jean,
DE VALCKENAERE Gilles	THONATTE Lionel
FERAUD Maryline	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danièle

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application agréée E-Inquiline.com

Monsieur Claude FIAERT, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre de sa politique culturelle et dans l'intérêt général, Provence Alpes Agglomération propose de pérenniser une animation culturelle autour du livre et de la lecture dans le réseau des bibliothèques et médiathèques de la communauté d'agglomération.

Une première animation de ce type a été organisée en février 2018 avec la venue de Bernadette Després auteure de la célèbre bande dessinée Tom-Tom et Nana. Durant une semaine, elle s'est déplacée dans six bibliothèques (Mézel, Thoard, Digne, les Mées, Peyruis et Château-Arnoux-Saint-Auban), à la rencontre de son public. Le bilan de cette action a été positif, il a fédéré les bibliothèques centres organisatrices avec les bibliothèques plus petites et permis de faire naître une belle dynamique culturelle commune.

Pour 2019, l'événement aura lieu autour de l'artiste et écrivain Françoise Malaval, décédée en 2016, avec une exposition qui retrace le parcours de cette artiste sans frontière. Du 18 février au 3 avril, expositions, photographies, ateliers, lectures, conférences, concerts, cinéma auront lieu simultanément dans les nombreuses bibliothèques partenaires. De nombreux écrivains et artistes amis de l'auteur interviendront autour de la passion de Françoise Malaval pour l'Asie. Etablissements scolaires et associations (Ligue de l'enseignement, Lire et faire lire Udaf, l'Entrée des artistes) seront nos partenaires dans ce voyage.

Il vous est demandé d'approuver la création de ce festival du livre qui se déroulera chaque année sur notre territoire et qui nécessitera un budget global stable de 7500 €.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO




REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20181212-24_1212201